

2CD

Société civile immobilière

Capital : 2000 euros

Siège social : 19, chemin des Paturages – 69126 BRINDAS

Société civile immobilière 839 774 361 00019

**STATUTS MIS A JOUR
DE L'A.G.E. DU 03/06/2024
Article 4 – Siège Social**



LD

SC

SC

Les soussignés :

M. Benoit CAMPOS, résident 48, rue Mère Elise Rivet 69530 BRIGNAIS, de nationalité française, né le 23 juillet 1980 à Lyon,

Et

M. Eric DEFARGE, résidant 128, route d'Echalas 69420 TREVES, de nationalité française, né le 1er août 1976 à Saint Chamond,

Et

SARL C&C Développement, ayant son siège social au 35, rue de l'industrie - 69530 BRIGNAIS, représenté par Monsieur Julien CAMPOS, résident au 260B Chemin des Andrés - 69126 BRINDAS, de nationalité française, né le 05 mars 1974 à Lyon,

Article 1 : Forme de la Société

Il est constitué par les présentes, entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement, une société civile immobilière qui sera régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment par les dispositions des articles 1832 à 1870-1 du code civil et des articles 1 à 59 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, ainsi que par les présents statuts.

Article 2 : Objet

La Société a pour objet: la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Article 3 : Dénomination

La dénomination sociale de la Société est 2CD.

Tous les actes et documents, émanant de la Société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement et

ED
BE
SL

lisiblement des mots « société civile » et de l'énonciation du montant du capital social.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé au 35, rue de l'industrie – 69530 BRIGNAIS.

Le transfert du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe peut être décidé par les gérants, et en tout autre lieu par décision collective extraordinaire des associés.

Article 5 : Durée

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf décision de dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6 : Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commencera à courir à compter du jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et sera clos le dernier jour de décembre 2019.

Article 7 : Apports - Capital social

Article 7.1 : Apports

A la constitution de la Société, les soussignés font apport à la Société de la somme de 2000 euros correspondant à 2000 parts d'une valeur nominale de 1 euro.

Les parts ont été souscrites et libérées en totalité.

Les fonds correspondants ont été déposés sur le compte bancaire ouvert au nom de la Société en formation.

Article 7.2 : Capital Social

Le capital social est fixé à la somme de 2000 euros.

Il est divisé en 2000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, intégralement souscrites à la constitution.